



Première demande titre sejoirs parent enfant malade

Par Rogend

Bonjour

Je vous écris car je suis perdu je vais vous expliquer ma situations.

J ai fait un demande de titre sejour parent enfant malade j ai un fils née en France en 2015 est autiste etais diagnostic retarde de développement et trouble de relation communication avec sepect d autisme.

J'ai parler avec lz comede le médecin a vu la lettre de son médecin de mon fils est etais d'accord que je fasse une demande

Je suis parti le 10 août avec un avocat j ai retirer le dossier et ils m'ont enregistré j ai remplir la lettre de médicale de l offi et j'ai les envoyer le 07 septembre j ai reçu avis de réception le 10 septembre et le 20 septembre j eatsi contacter par loffi pour des document supplémentaires de mdph et ma donner rdv pour la visite médical 10 octobre et depuis j ai rien reçu loffi le jour de la visite ma bien écrit sur convocation (apl le 10 janvier si vous reçois pas des nouvelle par prefecture) dons j ai aller laoffi ma dit le dossier etai transmis depuis novembre à la préfecture il faut aller la bas .

S'il vous plaît je voudrais savoir juste qu'est ce que je peut faire parce que j ai vu sur Google que si ya de reponse about de 4 mois sa considère comme un refus

Merci cordialement

Par Violet

Bonjour Rogend,

Lorsque vous indiquez :

"S'il vous plaît je voudrais savoir juste qu'est ce que je peux faire »

1) - Selon moi, il conviendrait d'attendre la décision de la Préfecture qui devrait vous être envoyée par courrier recommandé A.R.

2) - En tout état de cause, rien ne vous interdit de poser la question à l'avocat qui vous a accompagnée.

Cordialement.